

En vue de l'obtention du diplôme

« »

Déroulé de l'accompagnement

OBJECTIFS DE LA FORMATION ■

- Comprendre les notions « d'Activité » et de « Compétence » du référentiel.
- Identifier les situations de travail vécues en milieu professionnel et extra- professionnel.
- Rédiger le livret 2
- Se préparer à l'épreuve du jury

PUBLIC ■

Toute personne de plus de 16 ans, salariée ou non pouvant justifier d'une expérience professionnelle en lien direct avec le diplôme d'au moins un an.

ETAPES ET CONTENU ■

Etape 1 : Entretien de « Mise en Place » 2 H

- Identification des leviers de motivations et des facteurs de succès
- Identification des contraintes et remédiations
- Co-construction d'un parcours individualisé, (rythme et méthode adaptés)
- Contractualisation (engagements mutuels, confidentialité, cadre)

Etape 2 : Accompagnement à la rédaction du livret 2 18 H

- Identification des situations de travail rencontrées
- Formalisation des acquis et des compétences en lien avec le Référentiel Activité/Compétences.
- Assistance à la rédaction
- Relecture

Etape 3 : Préparation à l'oral 4 H

- Gestion du stress, respiration, voix, posture,
- Identification des gestes de défense (non verbal)
- Mise en situation
- Débriefe

Etape 4 : Suivi « post jury » 2 H

- Soutien, écoute et recadrage du projet professionnel dans le cas de validation partielle.
- Accompagnement vers la progression professionnelle (identifications des opportunités, plans d'action) après validation totale.

PREREQUIS

- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins un an en lien avec le diplôme.
- Avoir obtenu la recevabilité du livret 1 auprès de l'ASP ou de la DAVA.
- Disposer de moyens de communication numérique nécessaires à l'accompagnement « en ligne » à savoir :
 - Ordinateur avec camera et micro
 - Connexion internet permettant l'usage de la vidéo

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Forfait de 26 heures d'accompagnement pour le parcours complet.

TARIF ET FINANCEMENTS

1900 € pour le forfait de 26 heures. TVA non applicable (Art. 293.B CGI).
Financement selon situation du demandeur : Etat, région, OPCO, CPF, autofinancement.

METHODE ET DEROULE DE L'ACCOMPAGNEMENT

- 1er entretien de « mise en place » obligatoirement en présentiel.
- Entretiens d'accompagnement à la rédaction du livret 2 de 1H30, par vidéoconférence. (Zoom, Google Meet ou Skype)
- Rendez-vous téléphoniques en fonction des besoins du candidat.
- Rédaction et partage avec le candidat d'un compte rendu à l'issue de chaque entretien.
- **IMPORTANT** : Les entretiens d'accompagnement peuvent être organisés en dehors des 24 heures de congés VAE.

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

Exclusivement en distanciel, sur le lieu de travail du candidat, à son domicile ou tout autre lieu permettant un échange de qualité. Calendrier et planning à déterminer lors du premier entretien, en cohérence avec les sessions de validation prévues par l'organisme certificateur.

CONDITIONS D'ACCES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Facilité d'accès à la formation grâce au distanciel complet.
Utilisation de police et de couleurs tenant compte des syndromes « dys » et du daltonisme
Possibilité d'accompagnement individuel personnalisé pour les personnes titulaires d'une RQTH (sur demande à l'issue de l'entretien de positionnement).

FORMATEUR

Marc-Olivier Berthon est formateur pour adultes. Ancien élève de l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris, de l'Holborn College de Londres et de l'Institut d'Administration des Entreprises de Lyon, il a longtemps dirigé des équipes multidisciplinaires et accompagné la réussite professionnelle de ses collaborateurs dans des projets entrepreneuriaux ou associatifs en France et à l'étranger. Après deux ans passés à accompagner des créateurs d'entreprise dans un organisme spécialisé, il fonde en 2023 **TulipTree**, institut de formation dédié aux femmes et aux hommes désireux de bousculer leur vie professionnelle et personnelle en se concentrant sur la recherche de VALEUR.

INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE LIVRET 1 ■

Vous adressez à la DAVA un CERFA avec les éléments suivants :

- Mention du diplôme choisi
- Présentation du parcours professionnel et des activités exercées en rapport avec ce diplôme
- Point sur le parcours de formation

Des pièces sont à joindre :

- Documents attestant d'une année d'activité salariée, non salariée, bénévole (bulletins de salaires, attestations, certificats, etc.)
- Photocopies des certifications

À partir de ces informations le dispositif académique de validation des acquis (DAVA) ou un autre organisme de l'éducation nationale habilité va examiner votre demande. Il va réaliser une étude personnalisée* pour cibler le ou les diplômes qui correspondent le mieux à ce qu'ont été vos expériences, en identifiant vos points forts et vos points faibles.

**Cette étude personnalisée fait partie intégrante de l'examen de la recevabilité qui consiste à vérifier que vous remplissez bien les conditions qui permettent d'engager une démarche de VAE.*